



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 19 décembre 2018 à 19h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Étaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. LANGENFELD Guy
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. PETERMANN Mathieu	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. PHILIPPE Lionel
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVAULLEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	Mme BRIER Marcelle	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie
M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François
Mme SPERANDIO F.			

Procurations :

M. HERGAT Michel	a donné procuration à	M. BARBE Jérôme
M. LOUIS Jean-Charles		M. SCHITZ Denis
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R
Mme ZYDEK Christine		M. NOEL Guy
Mme RENAUX Patricia		M. SCHREIBER Roger
M. LAVAUT José		M. BALCERZAK Roland
M. CHRISTNACKER Daniel		M. BECKER Patrick
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. HOLSENBURGER A.		M. HEYERT Jean-Marc
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. TOCZEK Jean-Paul

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François
M. LEBOURG Gérald
M. WANNINGER J.-Marc
M. DORVEAUX Lionel

M. IORIO Antoine
Mme FICARRA Béatrice
M. BOGUET Henri
M. MIZZON Jean-Marie

M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie
M. PERON Patrick
M. FRIJO Antoine

La séance débute à 19h15.

Début de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 12
Absents : 14

Arrivée de M. OCTAVE après vote du point 9.

A partir du point 10 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 12
Absents : 13

La séance est levée à 19h45.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. HOUBERDON Jérôme, Chargé de mission Transport au SMiTU

POINT 1 – DELIBERATION N° 2018/55 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

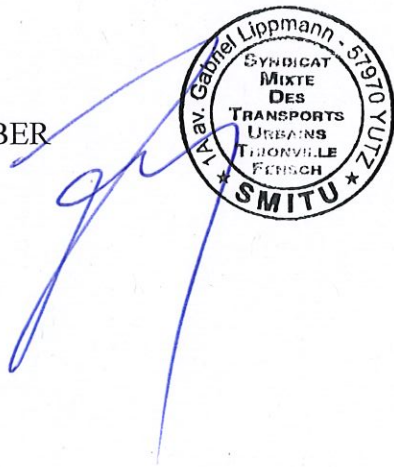
Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction du procès-verbal et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMiTU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, délégué d'HETTANGE-GRANDE, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 décembre 2018
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 20/12/18
Le Président du SMITU